

APPEL À CANDIDATURES

Résidence d'artistes



MAISON DU PATRIMOINE - François Flohic

Corniche des îles - Le Brusç
83 140 Six-Fours-les-Plages



www.sixfourscarredarts.fr



carré d'arts / six-fours



carredarts_sixfours

Résidence d'artistes

Maison du Patrimoine - François Flohic

Thomas Bissière



Dans le cadre de sa programmation artistique et culturelle, la Ville de Six-Fours-les-Plages a le plaisir de vous présenter la résidence d'artistes mise en place à la Maison du Patrimoine François Flohic.

La résidence a pour objectif de soutenir et dynamiser la création artistique, tout en développant ateliers et rencontres avec le public.

La Ville met à disposition des artistes un espace de travail et un studio d'hébergement situés au cœur d'un environnement inspirant, face à la mer Méditerranée.

Elle offre également une participation financière, sur une période de 30 jours maximum, pour permettre la réalisation des projets proposés.

Angèle Guerre





*Théâtre de Verdure
Performance Jean-Paul Thibeau*

Emblème de la ville de Six-Fours, l'imposante bâtisse s'érige comme un phare à l'entrée de la lagune du Brusç, ouverte sur les vues du port, de la presqu'île du Gaou et de l'île des Embiez.

Sa situation géographique, en plein cœur d'une zone protégée « Natura 2000 » d'une beauté remarquable, suscite l'intérêt scientifique, notamment par la présence d'herbiers de posidonies.

Cette nature préservée offre un calme exceptionnel et un cadre idéal pour développer toutes formes de créativité.

La Maison du Patrimoine présente trois espaces : un lieu d'exposition depuis 1980, un atelier et un appartement réservés aux artistes en résidence.

Enfin, une scène accueille dans le jardin représentations théâtrales et musicales.

Les artistes en résidence bénéficient d'un espace de travail de plus de 90 m², avec une hauteur sous-plafond de 2m80.

L'équipe du Carré d'Arts reste à leur écoute, les accompagne dans leurs projets et lors d'interventions avec le public. En effet, des temps de partage, rencontres, ateliers sont à prévoir par les artistes en résidence.

Les artistes sont par ailleurs tenus de se procurer matériel et outils nécessaires à la réalisation de leurs œuvres.



*Atelier Encre Végétale
Léandrine Damien*

*Atelier Sel Marin
Fanny Lavergne*



Gaëlle Villedary



L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes.

Ils doivent justifier d'un numéro Siret, ainsi que d'un numéro d'inscription à la Maison des artistes, l'URSSAF, l'Agessa ou une association reconnue d'utilité publique.

Dès l'arrivée, une convention de résidence liant l'artiste et la structure d'accueil est signée.

S'ensuivent un état des lieux et la remise d'un chèque de caution d'un montant de 500 euros.

La Ville de Six-Fours s'engage à attribuer aux artistes une bourse de résidence à hauteur de 44€ par jour soit 1320€ pour 30 jours.



*Espace de travail
Fanny Lavergne*



*Conférence Ikebana
Jean-Paul Thibeau*

Envoyez votre dossier de candidature à l'adresse
carredarts@mairie-six-fours.fr

Joindre :

- **CV** retraçant le parcours et les formations
- **note d'intention synthétique** (1 page maximum)
pertinence du projet, volonté de travail en lien avec l'environnement local,
proposition d'atelier avec le public...
- **portfolio à jour** (10 pages maximum)
- **coordonnées**, adresse postale, courriel, numéro de téléphone
- **N°Siret/ APE/ Licence**
- **réseaux sociaux**, sites internet, facebook, instagram...

Indiquer vos disponibilités en fonction du calendrier des résidences 2024
(merci d'indiquer plusieurs créneaux par ordre de préférence)

Les fichiers demandés doivent être envoyés sous **un seul document au format PDF**. Les dossiers ne remplissant pas les conditions évoquées ne seront pas étudiés.

Un accusé de réception vous sera envoyé dès réception de votre candidature.
Sans retour de notre part, merci de nous contacter.

Calendrier des résidences 2024

Date limite des candidatures
Samedi 30 septembre 2023

Annonce des résultats
Au plus tard le mardi 17 octobre 2023

Créneaux proposés pour les résidences 2024

- Mardi 6 février au mercredi 6 mars
- Mardi 19 mars au mercredi 17 avril
- Mardi 8 octobre au mercredi 6 novembre
- Mardi 19 novembre au mercredi 18 décembre

Contacts

Maison du Cygne
04 94 10 49 90

Maison du Patrimoine
04 94 74 96 43